

Éthique et Politique Plan de cours

Numéro du cours : 340-ESB-MO Professeure : Tania Basque Session : automne 2016 Pondération : 3-0-3

Département : philosophie

Bureau : B-2336 Tél. : (450) 975-6374

Courriel: Tania.Basque@cmontmorency.qc.ca

Présentation du cours

1 - Intentions éducatives du cursus en philosophie

L'enseignement de la philosophie vise la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen investi d'un rôle politique et professionnel. Cette intention générale est réalisée par la transmission d'un savoir sur l'histoire des idées en Occident et par le contact avec les grands débats initiés par la philosophie, en particulier la connaissance, l'être humain et les questions éthiques et politiques. L'étude des grands textes philosophiques qui ont traité de ces questions est privilégiée. L'apprentissage du texte d'argumentation, de l'analyse de textes, de l'analyse critique et de la dissertation philosophique complète cette formation.

2 - Objectif général du cours ES : Éthique et politique

L'objectif général de ce troisième cours de philosophie est d'initier l'étudiant aux différentes conceptions philosophiques de l'éthique et du politique. L'étudiant sera appelé à soumettre son action à un examen critique et à s'interroger sur sa participation à la culture et la société en se servant de la connaissance de la philosophie qu'il a acquise dans les deux premiers cours du cursus. Il sera également amené, en partant de situations problématiques, à analyser et à évaluer des conceptions éthiques et politiques dans le but de porter un jugement sur des problèmes de cette nature relatifs à la société contemporaine (objectif ministériel). Comme il s'agit d'un cours de « formation générale propre », les questions proposées à la réflexion seront liées aux domaines de savoir relatifs à une famille de programmes. L'exercice privilégié pour le troisième cours est la dissertation philosophique (900 mots).

3 - Objectifs d'apprentissage

- 1 Maîtriser les notions de base de l'éthique et du politique.
- 2 Connaître des théories philosophiques de l'éthique et du politique.
- 3 Interpréter des théories philosophiques de l'éthique et du politique.
- 4 Rédiger une dissertation philosophique d'au moins 900 mots.

4 - Contenu du cours

Ce cours abordera le problème du *mal* tel qu'il s'incarne en une nouveauté politique au XX^e siècle : le totalitarisme. Deux régimes totalitaires serviront de matrice à la réflexion : le Troisième Reich et l'État islamique. Une étude préalable du totalitarisme tel que le caractérise Hannah Arendt (1906-1975) servira de cadre de référence pour le travail qui suivra.

Dans un premier temps, nous examinerons le cas d'Adolf Eichmann, fonctionnaire nazi responsable du transport de millions de personnes vers les camps de la mort de l'Allemagne du Troisième Reich. Eichmann n'a jamais eu *l'intention* de faire de mal à qui que ce soit. Il « n'a fait que son travail », avec une application et une efficacité remarquables, d'ailleurs. Qu'est-ce donc que le mal ? Le cas troublant de cet homme tout à fait ordinaire amènera Arendt à parler de la *banalité du mal*, concept que nous étudierons en remontant jusqu'aux origines du phénomène. Et si faire le mal ne requérait ni monstre ni même intentions mauvaises ? Un moment sera ensuite consacré à la fameuse expérience de Stanley Milgram, portant sur l'obéissance. Et si nous étions, tout comme Eichmann, susceptibles de commettre le pire mal ? Et si notre société elle-même avait en définitive un certain penchant totalitaire, ouvrant la possibilité que ce mal se réalise à nouveau ?

Comment éviter le mal ? Selon Hannah Arendt qui prend Socrate comme modèle, la pensée pourrait faire partie de la réponse. Nous alimenterons notre réflexion par l'étude des Considérations morales de la philosophe d'origine allemande.

Dans la deuxième partie du cours, nous clarifierons les liens existant entre l'État islamique actuel et le totalitarisme. Nous prendrons connaissance de l'idéologie de l'organisation, puis de la terreur exercée. À l'aide des concepts préalablement acquis, nous pourrons déconstruire certains éléments du discours tenu par l'organisation, de même que mieux comprendre nos vulnérabilités face à celle-ci — celles des personnes qui joignent l'organisation et celles de nos sociétés occidentales qui en subissent les assauts.

Enfin, nous étudierons un pan de la pensée d'un philosophe de premier plan au XX^e siècle : Emmanuel Lévinas (1906-1995). Par-delà la pensée d'Arendt, Lévinas apporte la réponse sans doute la plus puissante au mal totalitaire, qu'il prenne corps dans le Troisième Reich ou dans l'État islamique : la reconnaissance de la *transcendance* de *l'autre*. Nous étudierons *le visage*.

Méthode pédagogique

Le cours prendra principalement la forme d'exposés magistraux, au cours desquels les étudiants seront interrogés et instamment invités à participer. Les exposés de la professeure viseront à pourvoir les étudiants des élément théoriques nécessaires à la conduite de la réflexion ainsi qu'à faciliter l'accès aux textes à l'étude. La lecture des textes ou extraits de textes indiqués **sera nécessaire à la réussite des évaluations**, les textes étant les références de première main aux concepts étudiés. D'ailleurs, il est à noter que le cours exige en moyenne trois heures de lecture et d'étude par semaine en sus des heures de cours, tel que l'indique la pondération.

Les exposés pourront être alimentés ou complétés par des ateliers de lecture et de réflexion en groupes restreints, formés par la professeure. Ils seront illustrés à l'occasion par la présentation d'images et de documents divers.

Des ateliers formatifs sont prévus avant chaque évaluation. À cette occasion, l'étudiant sera confronté à des questions mettant à l'épreuve sa maîtrise des concepts enseignés, concepts qu'il devra articuler en réponse à une ou quelques questions dans l'évaluation qui suivra.

Modalités d'évaluation

Les **trois** évaluations seront conduites en classe, individuellement. Elles vaudront respectivement **30%**, **35%** et **35%** de la note finale et auront lieu à la **cinquième**, **dixième** et **quinzième semaine**. Elles seront d'un niveau de complexité croissant, les concepts s'additionnant et se répondant à mesure de l'avancée du cours pour élargir et approfondir la réflexion. Chacune consistera en une réponse longue à une ou quelques

questions imposées. L'étudiant sera informé à l'avance de la question ou des questions; il aura droit à un plan de 150 mots pour l'orienter dans la rédaction de son travail en classe. La dernière évaluation consistera plus précisément en une dissertation, qui devra compter un minimum de 900 mots.

Seront évaluées, selon le cas : la capacité de réflexion (l'aptitude à établir des liens entre les notions et l'expérience), la maîtrise des textes et de leurs concepts, l'articulation des idées, la précision des développements (l'étudiant évite les propos inutiles et les digressions), la pertinence des citations choisies, la clarté de l'expression, la rigueur de la pensée (dont le respect de la méthodologie de la dissertation) et la cohérence générale des textes rédigés.

La qualité du français écrit sera par ailleurs évaluée. Selon la règle du département de philosophie, 10% de la note seront enlevés à la onzième faute différente (soit d'orthographe, de syntaxe ou de grammaire) dans une même page (250 mots) ou l'équivalent selon la longueur du texte. L'étudiant qui éprouve des difficultés en français se doit de faire appel au Centre d'aide en français du collège (local C-1640).

Dans l'éventualité d'un échec à la première évaluation, une reprise est prévue. Toutefois, la professeure pourra refuser la reprise à tout étudiant qui manque d'application au travail. Par ailleurs, il est à noter que l'évaluation à laquelle s'applique la reprise est non négociable. L'étudiant qui juge utile d'obtenir de l'aide en vue de la reprise est fortement encouragé à rencontrer la professeure en prenant rendez-vous.

Philo-aide (local B 2306; téléphone avec répondeur : (450) 975-6100, poste 6538)

Le département de philosophie a mis sur pied un centre d'aide qui fonctionne sous la responsabilité des professeurs. Philo-aide est un lieu d'étude où les étudiants sont invités à travailler par eux-mêmes avec le soutien d'un professeur. Plus spécifiquement, les étudiants qui se rendent au centre d'aide :

- travaillent à améliorer leur capacité à lire, à comprendre et à analyser des textes (méthodologie de lecture et d'analyse de texte);
- développent leurs aptitudes à comprendre des problèmes philosophiques;
- améliorent leur compréhension d'un passage de texte difficile;
- révisent la matière et complètent leur compréhension de termes philosophiques difficiles;
- étudient seul ou en équipe pour se préparer aux examens.

L'étudiant se présente à Philo-aide sans rendez-vous, selon les périodes de disponibilité des professeurs. Voir l'horaire dans col.net, sous l'onglet « centre d'aide » puis en cliquant sur le cours de philosophie suivi par l'étudiant.

Calendrier indicatif

Semaine 1	Présentation du plan de cours. Introduction.
Semaine 2	Détermination du totalitarisme (Hannah Arendt, Le système totalitaire) (atelier formatif)
Semaine 3	Le cas Eichmann. Le concept de banalité du mal. (Hannah Arendt, <i>Eichmann à Jérusalem</i> .) Les origines.
Semaine 4	La banalité du mal : les origines. L'expérience de Milgram
Semaine 5	Atelier formatif.
Semaine 6	Évaluation I (30%) Textes de référence : « Détermination du régime

totalitaire » (extraits de : Hannah Arendt, Le système totalitaire); Hannah Arendt,	,
Fichmann à Jérusalem	

Semaine 7	Hannah Arendt, Considérations morales
Semaine 8	Hannah Arendt, Considérations morales
Semaine 9	Atelier formatif
Semaine 10	Évaluation II (35%) Textes de référence : « Détermination du régime totalitaire » (extraits de : Hannah Arendt, <i>Le système totalitaire</i>); Hannah Arendt, <i>Eichmann à Jérusalem</i> ; Hannah Arendt, <i>Considérations morales</i> .
Semaine 11	L'État islamique. Idéologie et terreur Emmanuel Lévinas, « Visage et éthique »
Semaine 12	Emmanuel Lévinas, « Visage et éthique »
Semaine 13	Emmanuel Lévinas, « Visage et éthique »
Semaine 14	Atelier formatif
Semaine 15	Évaluation III (35%) Textes de référence : « Détermination du régime totalitaire » (extraits de : Hannah Arendt, <i>Le système totalitaire</i>); Hannah Arendt, <i>Eichmann à Jérusalem</i> ; Hannah Arendt, <i>Considérations morales</i> ; « <i>L'idéologie aux fondements de L'El</i> » (extraits de Marc Sageman, <i>Le vrai visage des terroristes</i>); « La terreur exercée par l'El » (extraits de Samuel Laurent, <i>L'État islamique</i>); « Visage et éthique » (extraits d'Emmanuel Lévinas, <i>Totalité et infini</i>).

Dispositions particulières

1 - Présence au cours

Dans le but d'améliorer ses chances de réussite, l'étudiant est tenu d'assister au cours avec assiduité. L'étudiant qui se sera absenté sans raison valable à 15% ou plus des heures totales du cours, c'est-à-dire 6,75 heures ou plus des 45 heures du cours (*un peu plus de deux cours*), devra rencontrer la professeure afin de discuter avec elle de ses possibilités d'atteindre les objectifs du cours. Lors de cette rencontre, la professeure peut en arriver à la conclusion que l'étudiant est en mesure de poursuivre ses apprentissages et elle peut alors fixer des conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs visés ou alors, qu'il n'est plus en mesure d'atteindre les objectifs du cours; la professeure aura soin de justifier son évaluation de la situation auprès de l'étudiant. Dans le cas où l'étudiant est en situation d'échec, la professeure rédigera un rapport d'échec qui sera déposé auprès de sa coordination départementale et à la Direction des études. La professeure signifiera ensuite l'échec au cours de l'étudiant lors d'une rencontre avec celui-ci.

Le seul document de référence concernant les absences est la fiche de la professeure. L'étudiant qui se présente au cours après la prise des présences (s'il lui est possible d'intégrer la classe) a la responsabilité d'aviser la professeure de sa présence.

Hormis lors de conditions météorologiques extrêmes (tempête, verglas ou autre), les retards indus au cours ne seront pas tolérés. Afin de permettre le bon déroulement du cours et de ne pas nuire à la concentration des étudiants ni à celle de la professeure, la porte sera verrouillée quelques minutes après le début de la leçon, de même qu'au retour de la pause. Veuillez vous abstenir de cogner. Aussi, vous êtes prié d'aviser la professeure si vous devez, pour des raisons sérieuses, vous absenter avant la fin de la leçon.

2 - Évaluations

Aucune absence aux évaluations ne sera excusée, à moins d'une raison médicale sérieuse, auquel cas la présentation d'un billet du médecin est exigée. Le défaut de fournir ce document entraînera la note zéro pour l'évaluation en cause. L'étudiant dont l'absence est motivée devra initier les démarches pour une reprise de l'évaluation au plus tard à la séance suivant son absence.

Les sorties sont interdites pendant la tenue des évaluations.

Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collaboration à un plagiat entraîne la note zéro pour l'évaluation en cause. L'étudiant commet un plagiat notamment dans les cas suivants : s'il utilise un autre matériel que celui qui est autorisé à l'évaluation; s'il copie le travail d'une autre personne (le fait de changer des mots, d'inverser des phrases ou des paragraphes n'en constitue pas moins un plagiat); s'il aide une autre personne à plagier; s'il obtient ou tente d'obtenir des informations sur une évaluation qu'il n'a pas encore subie; s'il recopie un texte intégralement ou en partie sans en fournir la référence.

L'utilisation de tout appareil électronique (téléphone cellulaire, tablette, montre « intelligente », lecteur mp3 ou autre) est strictement interdit pendant la tenue des évaluations. La technologie facilitant la tricherie, le recours à un quelconque appareil pendant les évaluations sera considéré au même titre qu'un plagiat, entraînant la note 0 pour l'utilisateur concerné.

3 - Divers

Aucun problème de discipline n'est toléré au niveau collégial. Tout étudiant manifestant un comportement irrespectueux, envers la professeure ou les autres étudiants, pourra être exclu du cours, avec les conséquences qu'une telle exclusion implique pour la réussite du cours. La règle suivante sera appliquée dans tous les cas: au troisième avertissement de la part de la professeure, l'étudiant sera requis de quitter la classe.

Conformément aux normes du département de philosophie, les téléphones cellulaires, lecteurs mp3, etc., doivent être éteints lors de l'entrée en classe et rangés. Ceux-ci affectent la réussite des étudiants. En outre, la professeure considère l'utilisation de ces appareils en classe, notamment pour la réception et l'envoi de messages texte, comme impoli et irrespectueux à son égard. Ainsi, quiconque utilise un appareil électronique pendant le déroulement du cours pourra être requis de quitter la classe et ce, sans avertissement préalable. La professeure pourra aussi décider de confisquer l'appareil pour la durée du cours.

Rencontre de la professeure — pour votre convenance et celle de la professeure, veuillez s'il vous plaît prendre rendez-vous. La professeure n'est pas disponible pour fournir des explications visant à rattraper la matière d'un cours manqué; veuillez dans ce cas vous adresser à un collèque de classe.

La professeure se réserve le droit de faire des changements mineurs au programme; elle s'engage, le cas échéant, à en aviser les étudiants dans un délai respectueux qui ne compromette en rien leur réussite. Il va de soi que l'étudiant doit s'assurer qu'il dispose de toutes les informations données en classe. La professeure ne peut être tenue responsable des oublis d'un étudiant qui s'absente ou manque d'attention.

*

L'étudiant devra obligatoirement se procurer les documents suivants, disponibles à la boutique du Collège :

- 1) Le recueil de textes afférent au cours, intitulé : 340-ESB-MO, Éthique et politique (professeure : Tania Basque).
- 2) ARENDT, Hannah, Considérations morales, Paris, Éditions Payot et Rivages, 1996.

Bibliographie sommaire

Textes étudiés (dont ceux qui figurent au recueil) :

ARENDT, Hannah, Considérations morales, Paris, Éditions Payot et Rivages, 1996.

- -----, Eichmann à Jérusalem, Paris, Gallimard, 2002.
- ----, Le système totalitaire, Paris, Seuil, 1972.

ELLUL, Jacques, « La Modernité et la Shoah », Tiré de Trigano, Shmuel (sous la direction de), *Penser Auschwitz*, No 9-10 de la revue Pardès, Paris, Cerf, 1989 (lecture non obligatoire).

LAURENT, Samuel, L'État islamique, Paris, Seuil, 2014.

LÉVINAS, Emmanuel, Totalité et Infini, Paris, Le livre de poche, 1990.

SAGEMAN, Marc, Le vrai visage des terroristes, Paris, Denoël, 2005.

*

Textes complémentaires et commentateurs :

AMIEL, Anne, Le vocabulaire de Hannah Arendt, Paris, 2007.

ARENDT, Hannah, Condition de l'homme moderne, Paris, Calmann-Lévy, 1983.

- -----, Juger. Sur la philosophie politique de Kant, Paris, Seuil, 1991.
- ——, The Life of the Mind. Thinking, Londres et New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1978.

BUCI-GLUCKSMANN, C. et al., Colloque Hannah Arendt. Politique et pensée, Paris, Payot et Rivages, 2004.

BUSSY, Florent, Qu'est-ce que le totalitarisme ?, Paris, Vrin, 2014.

CALIN, Rodolphe et François-David Sebbah, Le vocabulaire de Lévinas, Paris, Ellipses, 2002.

CANTO-SPERBER, Monique (sous la direction de), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF, 2001.

CRÉPON, Marc et Frédéric Worms, La philosophie face à la violence, Paris, Éditions des Équateurs, 2015.

DAVIS, Colin, Levinas. An Introduction, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1996.

GUIDÈRE, Mathieu, Terreur, la nouvelle ère. Des Twin Towers à Charlie, Paris, Éditions Autrement, 2015.

HILBERG, Raul, La destruction des Juifs d'Europe, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2006.

LARGE, William, Levinas' Totality and Infinity, Londres et New York, Bloomsbury Academic, 2015.

LARROQUE, Anne-Clémentine, Géopolitique des islamismes, Paris, PUF, 2014.

LÉVINAS, Emmanuel, Éthique et infini, Paris, Le livre de poche, 1982.

—, Autrement qu'être ou au-delà de l'essence, Paris, Le livre de poche, 2004.

NAPOLEONI, Loretta, L'État islamique. Multinationale de la violence, Paris, Calmann-Lévy, 2014.

POIZAT, Jean-Claude, Hannah Arendt, une introduction, Paris, Pocket, 2003.

VAULX, Guillaume de, Apprendre à philosopher avec Arendt, Paris, Ellipses, 2013.